

G/R

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE DE RUHENERI.-

Ruhengeri, le 28 septembre 1953.-

OBJET:-

Rappel lettre I.245/D.4/T  
du 17/4/1953.-

N° 2702 /Just.4

A Monsieur le Substitut du Procureur du Roi,  
à KIGALI.-

Monsieur le Substitut,

Comme suite à votre lettre rappelée en marge, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je crois vous avoir répondu par ma lettre n° 1151/4 du 28/4/1953 ou le n° I.24 du 9/5/1953. Je ne retrouve plus aucune trace de votre précédente. Je vous serais très obligé de me faire parvenir une copie de la lettre n° I.245. Je me permets de vous faire connaître qu'il n'est pas impossible que Monsieur BAUDART ait traité cette affaire.-

Le Gardien de Prison,-  
D. NEVEJANS.-



G/R

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE DE RUHENERI.--  
-----

Ruhengeri, le 23 septembre 1953.-

N° 999 /Just. 4  
-----

A Monsieur le Chef du Service du Contentieux  
et de la Justice du R.U. & USUMBURA.-  
-----

Monsieur le Chef de Service,

Comme suite à votre lettre n° L3/03/I.398  
en date du 15 septembre 1953, j'ai l'honneur de porter  
à votre connaissance que la fiche du détenu MAYORWA  
RE 3305 n'est pas parvenue à Ruhengeri.-

Le Gardien de Prison,-  
D. NEVEJANS.-

TORE  
DURUNDI  
URUNDI  
ED

a la réponse  
le numéro.  
ord vermelden  
dagtekening.

het n°

19

9255/ just. 4  
Rec le 82 19 1953  
Via Mayorwa

Usumbura , le 15 septembre 1953

de

N°13/03/1398 /

Transmis copie pour information à Monsieur  
le Gardien de Prison à RUTANA.

ANNEXE  
Bijlage

JET :  
oorwerp

Pid MAYORWA.

Monsieur le Gardien de Prison

à

RUHENERI

Monsieur le Gardien de Prison,

Le gardien de la prison de Rutana me signale que la fiche de libération conditionnelle du détenu MAYORWA, RE 3305, ne lui est pas parvenue en retour.

Je vous saurais gré de vouloir bien la lui transmettre si, par erreur, elle vous avait été envoyée.

Le Chef du Service du Contentieux  
et de la Justice, a.i. J.WESTHOFF



Attaché Juridique Ppl.ff.,

PARQUET DE

N° 3788/D.4/L.

Aff.

**U R G E N T**

2767/Just. 4  
Recu le 23-9-83  
M. Lamy

kigali

le 21 septembre 1953.-

Monsieur le Gardien de Prison

J'ai l'honneur de rappeler à votre bonne attention  
ma lettre - R.A.R. n° T/45/D.4/1 du 17 avril 1953  
du ..... , et vous prie de bien vouloir y réser-  
ver une suite rapide, avec justification de votre retard.

LE SUBSTITUT DU PROCUREUR DU ROI,  
E. LAMY,

A Monsieur le Gardien de Prison

RUEHNGERI

à

